DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Tanzanie / Zanzibar | Assurance zanzibarienne obligatoire

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et **valide au moins 6 mois après l'entrée** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **2 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
- Quel est votre métier/profession ?
- Quelle est votre date d'arrivée à Zanzibar ?

☑ ***Supplément uniquement pour les PASSEPORTS NON-FRANÇAIS :*** Merci de nous indiquer votre ADRESSE DE DOMICILE dans votre email d'envoi de documents (+ votre ville et pays de naissance uniquement pour passeport suisse).

☑ ***Concernant l'assurance Zanzibar :*** Les garanties de l'assurance zanzibarienne sont disponibles ici.